1001/DG 2013

11 NOV 2013

المركز السينمائي المغربي
Centre Cinématographique Marocain

NOTE CIRCULAIRE

Suite à la numérisation des salles de cinéma, il est porté à la connaissance des sociétés de production, que les films de long métrage, de court métrage et les documentaires de fiction présentés dans le cadre de l'obtention de l'agrément de production, peuvent être également présentés sur support DCP, et ce, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi 20.99 relative à l'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Le Directeur Général du Centre Cinématographique Marocain

Nour-Eddine SAIL

Centre Cinématographique Marocain: Quartier Industriel - Avenue El Majd - B.P: 421 Rabat - Maroc
Tél : +212 (0) 5 37 28 92 00 / Fax : +212 (0) 5 37 79 81 05
e-mail: ccm@menara.ma - Site Web: www.ccm.ma